



COMMISSION DES
FORETS
D'AFRIQUE CENTRALE
COMIFAC

PROGRAMME DE
PROMOTION DE
L'EXPLOITATION CERTIFIEE
DES FORETS
PPECF



FICHE D'INTERVENTION PPECF

L'intervention

Appui à la lutte contre l'exploitation forestière illégale (ALEFI) au Gabon phases 1 et 2

N° contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	N° DNO	Date ANO	Date contrat	Durée	Date fin
C123/ C284	Concessionnaires / Administrations/ populations riveraines	Conservation Justice	167	9/10/17	5/12/17	40 mois +12mois	Mars 22 (Avenant)
Contribution PPECF € : 150. 000 + 50 000			Budget total € : 450. 000 + 217 650			TdR C123/C284	

Principaux résultats attendus

- Collecte des informations dans la perspective de produire des preuves à l'encontre des exploitants forestiers illégaux,
- assiste technique aux autorités dans l'interpellation des exploitants illégaux et instruction en justice,
- aide au suivi des opérations,
- communication des informations sur ses opérations aux organes de presse,
- formations destinées autant aux forces de l'ordre, aux douanes, aux magistrats et aux Eaux et Forêts.

Objectifs et principaux résultats

Contexte et objectifs de l'intervention

La gestion forestière durable et l'écocertification n'ont que peu de place dans un contexte institutionnel abimé par l'exploitation forestière illégale et la corruption.

En outre, le risque, que les sociétés forestières œuvrant dans la grande illégalité, renforcée par une concurrence déloyale et une corruption qui se généralise, l'emportent sur les sociétés forestières aménagées et certifiées.

L'intervention vise à mettre les sociétés forestières du Gabon, devant leur responsabilité légale et les risques encourus, pour les motiver à s'engager dans le processus de gestion forestière durable et de certification.

Ainsi, plutôt qu'un nivelage vers le bas, pénalisant les sociétés forestières sérieuses, l'Intervention espère tirer vers le haut les sociétés forestières qui « flirtent » avec l'illégalité, par un l'effet dissuasif de sanctions pénales ou à tout le moins d'un dommage à leur image.

Par ailleurs, il a pu être observé que les opérations de police forestière menées depuis avril 2017 à l'encontre de sociétés forestières œuvrant dans l'illégalité, ont entraîné une augmentation significative du prix du bois issu de sources légales, ce qui a été apprécié par la profession.

Visuellement, la carte ci-dessous, représente l'impact de la contribution du PPECF II au programme ALEFI.



Rapport Confidentiel

Commentaires de la Cellule de gestion du PPECF

Conservation & Justice est une Ong Belgo-Gabonaise qui dispose d'un accord de partenariat avec le Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles du Gabon lui permettant de fournir un appui à l'application de la loi forestière.

Ce partenariat a permis le lancement des projets AALF (Appui à l'Application de la Loi sur la Faune) et ALEFI (Appui à la Lutte contre l'Exploitation Forestière Illégale), qui consistent à développer des enquêtes sur le trafic de faune et l'exploitation forestière illégale ; faciliter les arrestations et le suivi juridique afin d'obtenir des condamnations exemplaires.

Ainsi, depuis 2012 Conservation & Justice a initié avec la Direction Générale des Eaux et Forêts des actions concrètes qui ont permis d'identifier au port des containers de bois illégal prêt à être exportés, de sanctionner des agents corrompus et de mettre en évidence plusieurs exploitations illégales dans plusieurs provinces du pays. Des saisies de grumiers ont également été réalisées et des procédures judiciaires ont pu être initiées afin de décourager la corruption.

Les activités ont été mises en œuvre selon des méthodologies déjà développées efficacement par Conservation & Justice depuis près de quatre ans.

Un financement de l'Union Européenne a été accordé courant janvier 2014. D'autres bailleurs (USFWS et WWF) ont également appuyé, l'initiative à travers des financements réguliers. La requête adressée au PPECF a pour but de compléter le financement acquis en le renforçant mais aussi en le complétant par la mise en place de plus de réseaux d'informateurs, notamment au sein des communautés villageoises et des associations locales.

Ainsi, ALEFI a d'abord été financé par l'Union Européenne de janvier 2014 à décembre 2016, et par le PPECF de juillet 2015 à avril 2017. Grâce à des missions d'évaluation très positives du monitoring des projets financés par l'a un nouveau financement de l'Union Européenne a été accordé et a débuté le 1 janvier 2017.

Par ailleurs, la mission d'évaluation à mi-parcours du PPECF (mai 2014) avait recommandé que le Programme s'investisse en priorité sur les difficultés communes des concessionnaires. Or, un grand nombre de demande d'actions correctives (DAC) concernent de façon récurrente, le volet faune et plus généralement, le manque de maîtrise des activités illégales dans les concessions. Cette situation trouve son explication, pour une large part, dans la relative impunité des braconniers à piller (gibier et bois) les concessions forestières, les entreprises forestières ne disposant de quasi aucun pouvoir répressif et devant pour le plus souvent, se limiter, comme elles le peuvent, à des constats dans des procès-verbaux en dehors de toute arrestation des délinquants, souvent en fuite ou relâchés trop vite.

Il était donc parfaitement logique et certainement dissuasif de porter les efforts de lutte anti-braconnage sur l'aval de la transformation et les réseaux de complicités qu'il mobilise.

Il est attendu que le savoir-faire de Conservation & justice pourra être partagé et capitalisé dans d'autres pays du bassin du Congo et sera archivé dans un manuel des « meilleures pratiques pour la gestion durable des forêts » qui est également une recommandation forte de la mission d'évaluation à mi-parcours du PPECF.

A noter que, depuis 2017, ALEFI collabore avec l'Agence Nationale des Parcs Nationaux et le projet CAF (Contrôle de l'Aménagement Forestier), et a un rôle important en tant que structure indépendante d'appui et grâce à son expertise juridique et d'investigations.

Autres interventions PPECF en rapport avec l'Action

Titre de l'intervention	N° contrat	Prestataire (s)	Bénéficiaire (s)	Budget (€)	
				Total	Contribution du PPECF
Lutte contre la Criminalité Faunique dans et autour de la concession forestière de Precious Woods-CEB (LCF - CEB)	C143	Conservation Justice	Precious-Wood CEB	335 850	192 600
Impact de la certification sur la conservation de la faune.	C146	WWF / Delft université	Tous	429 250	90 000
Optimalisation des services écosystémiques rendus par l'Eléphant dans les concessions Forestières certifiées	C162	Gembloux Agro-biotech	Tous	259 588	100 826
Actualisation du statut de vulnérabilité des espèces ligneuses exploitées en Afrique centrale versus nouvelle réglementation CITES	C224/ C230	Nature + / Gembloux Agro-Biotech	Tous	147 130 + 42 525	116 130 + 42 525
Impact des grands carnivores sur la dynamique des forêts tropicales : le cas des Félidés d'Afrique centrale	C240	Gembloux Agro-biotech	Tous	245 900	69 300
Inventaire de la faune sauvage et des HVC (Hautes Valeurs de Conservation) types I, II et III, dans l'UFA Ngombé en République du Congo <i>(Rapport confidentiel)</i>	C250/ C251	Nature + / IFO	Concessionnaires Nord Congo	320 800 + 68 900	110 400 + 68 900
Préservation des arbres monumentaux	C256	Gembloux Agro-biotech	Tous	130 699	130 699

Quelques références utiles

[Le guide faune](#)

Conjointement publié par Gembloux Agro-Bio Tech et l'ASBL Nature+ en 2020.

Il présente des mesures adaptées au contexte socioéconomique des concessions forestières permettant de préserver de manière durable la faune des forêts d'Afrique centrale.

[La plateforme FauneFAC](#)

Publiée par Gembloux Agro-Bio Tech

Il s'agit d'une boîte à outils méthodologique pour la mise en œuvre d'inventaires par pièges photographiques.

[Le logiciel SMART 7](#)

Développé par WCS et récemment mis à jour, la version SMART 7 est composée d'un ensemble d'outils permettant aux gestionnaires de collecter, stocker, analyser et communiquer des données sur la faune. Le logiciel possède l'avantage de pouvoir centraliser une importante quantité de données variées et d'être adaptable selon le contexte et les besoins spécifiques de l'utilisateur.

[Boîte à outils pour la prise en compte de la faune dans les forêts de production du bassin du Congo](#)

Cette boîte à outils s'adresse avant tout aux gestionnaires, aménagistes, auditeurs et autres acteurs du milieu forestier désireux de protéger la faune au sein de leurs concessions afin de répondre aux standards industriels et législatifs en vigueur dans les pays du bassin du Congo.

[La procédure FSC-PRO-006 30006](#)

La procédure vise à :

- définir les exigences que doivent respecter les gestionnaires de forêts certifiées FSC pour démontrer de façon crédible les bénéfices de leurs activités sur le maintien ou l'amélioration des services écosystémiques;
- permettre aux gestionnaires de forêts certifiées FSC d'accéder à un grand nombre de sources de revenus et d'accéder plus facilement aux financements proposés par les marchés émergents des services écosystémiques, grâce à l'utilisation de mentions Services écosystémiques FSC basées sur les bénéfices vérifiés;
- permettre aux gestionnaires de forêts certifiées FSC-FM de générer des données de bénéfices validées afin de prouver l'existence de services écosystémiques découlant des activités de gestion forestière sur la base d'une situation de référence vérifiée.

Liens vers la bibliothèque documentaire *Tashmetum*

[[faune](#) ; [HVC](#) ; [LAB](#)]